



MAI / 2026

# GRATIFICATION INDIVIDUELLE DE RÉSULTATS STOP AUX PRÉLÈVEMENTS ABUSIFS !

SÛRETÉ FERROVIAIRE



C'est avec une amertume non dissimulée que nous souhaitons attirer votre attention sur l'attribution de la GIR.

En 2026, la direction aurait de nouveau décidé de prélever 2 % sur le budget de la GIR. Ce n'est pas une nouveauté puisque par le passé, ce prélèvement a pu atteindre jusqu'à 10 % dans certaines unités opérationnelles (UO).

## Qui est impacté ?

Les premiers touchés par ces prélèvements sont, une fois de plus, les DPX et les cadres de la sûreté.

## Pourquoi cette situation est-elle inacceptable ?

- **Reconnaissance de votre travail** : cet argent est directement lié à la reconnaissance de votre travail et de vos efforts. Le prélever, c'est diminuer la valeur accordée à votre engagement.
- **Décision unilatérale** : il s'agit d'un prélèvement « obligatoire », décidé sans concertation par la DDS. Nous déplorons cette absence de dialogue et de transparence.
- **Manque de transparence** : à ce jour, aucune explication n'a été fournie quant à l'utilisation de ces sommes prélevées. Où et à qui va cet argent ? À quoi sert-il ?

## Nos questions à la direction

Nous demandons des réponses claires et précises à ces questions :

- Où est affecté l'argent prélevé sur la GIR ?
- Qui prend la décision de ces prélèvements et sur quels critères objectifs se base-t-elle ?
- Qui bénéficie réellement de ces sommes ?
- Pourquoi les DPX et les cadres de la sûreté sont-ils systématiquement la variable d'ajustement de ces décisions ?

## Nos exigences

Face à cette situation, l'UNSA formule des exigences claires :

- **Arrêt immédiat des prélèvements** sur la gratification liée aux résultats individuels.
- **Respect intégral des budgets** attribués aux directeurs de zone de sûreté (DZS), aux chefs de pôle et aux chefs d'unités opérationnelles (CUO). Ces gratifications sont spécifiquement destinées à la reconnaissance individuelle du travail et à l'engagement de chacun.



## CE QUE NOUS ALLONS FAIRE

**L'UNSA-FERROVIAIRE S'ENGAGE À DÉFENDRE, AVEC VOUS, CHAQUE EURO DE LA GIR QUI VOUS REVIENT DE DROIT.**

**NOUS NE LAISSERONS PAS LA DIRECTION DÉCIDER SEULE DE LA RECONNAISSANCE DE VOTRE TRAVAIL.**

**LA GIR DOIT REVENIR À 100 % À CELLES ET CEUX QUI LA MÉRITENT.  
L'UNSA-FERROVIAIRE SOUTIENDRA TOUJOURS L'ENCADREMENT DANS LA DÉFENSE DE SES DROITS ET DE SA JUSTE RECONNAISSANCE.**

**N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONTACTER POUR TOUTE QUESTION OU TÉMOIGNAGE.**



**2<sup>e</sup>**

**syndicat  
représentatif  
de la branche  
ferroviaire**